

## ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET FORÊTS — MÉTHANISATION : LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE LAURÉAT DU TROPHÉE "TERRITOIRE ENGAGÉ GAZ VERT"



*Remise du trophée GRDF "Territoire engagé Gaz vert" à Béatrice Rucheton, vice-présidente du Département de Seine-et-Marne en charge de l'environnement, le 23 novembre 2022. © Département de Seine-et-Marne*

Acteur engagé de la méthanisation, le Département a reçu le Trophée "Territoire engagé Gaz vert" de GRDF au Salon des Maires et des Collectivités locales, mercredi 23 novembre, afin de récompenser ses engagements et ses actions pour la production de gaz vert sur le territoire, contribuant ainsi à la transition énergétique.



Créé le: 24/11/2022

### Seul lauréat de la Région Île-de-France

Le Département de Seine-et-Marne est l'un des 30 candidats à l'appel à projet « Territoire engagé gaz vert » lancé par la société GRDF. Chaque projet a été examiné par un comité d'évaluation composé du CLER (réseau national pour la transition énergétique), de l'INEC (Institut national de l'économie circulaire), de WWF (World Wide Fund for Nature) et d'une équipe multidisciplinaire de GRDF.

Au total, 7 lauréats ont été nommés dont le Département de Seine-et-Marne, seul lauréat du territoire francilien. La cérémonie de remise des trophées GRDF « Territoire engagé gaz vert » s'est déroulée au salon des Maires, porte de Versailles le 23 novembre, auquel était présente Béatrice Rucheton, vice-présidente du Département de Seine-et-Marne en charge de l'environnement.

« Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé pour soutenir un développement vertueux de la production d'

*un gaz vert local majoritairement avec la méthanisation agricole, déclare t-elle. La construction de cette politique découle du Schéma de développement de la méthanisation, réalisé par le Département en 2018 avec le soutien de la Région Ile-de-France et de l'ADEME. »*

## Produire un gaz vert local

Depuis 2020, le Département pilote et anime la Charte CapMétha77 qui a pour objectifs de :

- couvrir d'ici 2030, avec le biométhane produit localement, [75% des besoins en gaz résidentiel de la Seine-et-Marne](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/la-seine-et-marne-pionniere-de-la-methanisation-en-france) (soit 2,5 TWh/an de biométhane injecté dans les réseaux) ;
- contribuer à une mobilité décarbonée avec le biométhane sous sa forme utilisable par les véhicules, le bioGNV.

Le Département s'engage plus particulièrement sur les enjeux d'appropriation locale avec notamment l'élaboration d'un [Guide pour l'insertion paysagère des unités de méthanisation agricole](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/un-guide-insertion-paysagere-des-unites-methanisation-agricole), réalisé l'année dernière en partenariat avec le CAUE de Seine-et-Marne.

Pour le développement du bioGNV, le Département mène des actions d'information, de sensibilisation et de communication avec ses partenaires. De plus, la collectivité a élaboré en partenariat avec le SDESM, GRDF et GRT gaz un Schéma de développement des stations (bio)GNV et une stratégie pour la mutation des flottes captives publiques et privées.



*La Charte CapMétha77 permet de mettre en avant les enjeux pour un développement durable de la méthanisation en Seine-et-Marne et d'initier un réseau d'acteurs, essentiel pour construire cette démarche qui se veut partenariale.*

*Béatrice Rucheton, vice-présidente en charge de l'environnement*

---

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

---

La collectivité développe l'utilisation du biométhane dans son fonctionnement avec l'achat de deux poids-lourds 100% bioGNV (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/transition-energetique-un-nouveau-vehicule-roulant-au-gaz-naturel-comprime>) pour les travaux routiers, l'achat de biométhane pour le chauffage des bâtiments ou la mise en place d'un marché de collecte des biodéchets des collègues acheminés pour la plupart dans des méthaniseurs situés en Seine-et-Marne.



**Les 9 acteurs de la charte CapMétha77 : le Département, la Région Île-de-France** (<https://www.iledefrance.fr/>), **l'ADEME** (<https://www.ademe.fr/>), **le SDESM** (<https://www.sdesm.fr/>), **la Préfecture de Seine-et-Marne** (<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/>), **la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France** (<https://idf.chambre-agriculture.fr/>), **l'Association des Maires et des EPCI de Seine-et-Marne** (<https://amf77.fr/>), **GRDF** (<https://www.grdf.fr/>) et **GRTgaz** (<https://www.grtgaz.com/>).

---

**ACTUALITÉS**

---

#### JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Paris 2024 : 1 000 places  
offertes par le Département  
pour les Jeux paralympiques

 Publié le 22/04/2024

#### DÉPARTEMENT

80 ans de la Libération : le  
Département de Seine-et-  
Marne rend hommage à  
François de Tesson

 Publié le 19/04/2024

#### CULTURE / PATRIMOINE

Vacances de printemps 2024  
: quelles sont les sorties à  
faire en famille ?

 Publié le 09/04/2024

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Retour sur la séance  
publique du 5 avril 2024

 Publié le 05/04/2024

#### GRANDS RENDEZ-VOUS

Pierre de Maere en concert  
de clôture pour la 6e édition  
de Tremplin#77

 Publié le 03/04/2024

#### EUROPE

5 collèges seine-et-marnais  
ont expérimenté la  
démocratie européenne

 Publié le 03/04/2024